

Quelles conséquences pour le Coton ?

Cuelle désillusion pour les pays en voie de développement. Le 24 juillet, à Genève, en Suisse, "le Groupe des Six" (Australie, Brésil, États-Unis, Inde, Japon, Union européenne) n'est pas parvenu à s'entendre sur le *round de Doha* de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Lancé en 2001 dans la capitale du Qatar, ce cycle visait à libéraliser les échanges et à mettre en place un nouvel ordre commercial mondial plus équitable.

L'échec des négociations est essentiellement dû à un désaccord de fond entre les grandes puissances sur le dossier agricole. Au cœur de la discorde : les dizaines de milliards de dollars de subventions que les pays riches versent à leurs agriculteurs. Les États-Unis affirment que l'UE voulait continuer de protéger "95 % à 98 % de son marché". Faux, rétorque Bruxelles, qui accuse Washington de n'avoir présenté "aucune nouvelle offre" pour diminuer les soutiens internes à ses agriculteurs. Les ONG regrettent cette suspension qui favorise de fait le statu quo. L'accord en discussion comportait en effet plusieurs avancées réclamées depuis longtemps par les pays pauvres, comme l'élimination des subventions aux exportations agricoles à l'horizon 2013, et un "paquet" de mesures en faveur des Pays les moins avancés (PMA), dont 97 % des produits devaient pouvoir entrer sans droits de douane sur les marchés des pays développés. Le 24 juillet, le commissaire européen au Commerce, Peter Mandelson, a proposé que ce "paquet PMA" soit séparé du reste de la négociation et entre immédiatement en vigueur.

Première victime

Le secteur du coton est l'une des premières victimes de cet échec. En effet, en mai 2003 déjà, le Bénin, le Tchad, le Mali et le Burkina Faso (le C4) avaient déposé au Secrétariat de l'OMC un projet visant à diminuer les effets de distorsion des échanges. Ils y proposaient plusieurs réformes afin d'aider les producteurs africains. Leurs demandes principales portaient sur la suppression des soutiens versés par les pays développés à leurs producteurs, le versement des compensations financières aux producteurs africains tant que cette décision n'était pas prise et l'exclusion du coton des discussions agricoles afin qu'il fasse l'objet de négociations à part entière.

Lors du Sommet de septembre 2003 à Cancun, les pays membres ne prirent aucune décision à ce sujet. Ce fut d'ailleurs une des raisons principales de son échec. A Hong Kong en décembre 2005, par contre, l'OMC s'est engagée à ce que la baisse des soutiens internes soit plus rapide et plus importante pour le coton que pour les autres produits. Mais il restait encore à négocier l'importance de cette baisse ainsi que les échéances. Afin d'aboutir à une décision finale, une position commune des différents membres du Conseil général, organe de décision suprême de l'OMC, est nécessaire, ce qui risque de compromettre le caractère rapide de cette décision.

En outre, les 149 pays de l'OMC ont négocié un meilleur accès aux marchés des pays riches pour le coton africain. Mais les ONG rappellent que les États-Unis restent totalement fermés, étant donné que leur propre marché est déjà saturé. Elles posent la question de savoir où se situe l'avantage pour les pays africains. Aujourd'hui, un sous-comité du coton a été créé afin d'étudier de plus près le document du C4. Malgré le soutien de nombreux États, aucune décision définitive n'a encore été prise.

Le Secrétariat de l'OMC supervise néanmoins, avec l'aide de donateurs bilatéraux et institutions multilatérales, des projets et programmes relatifs au coton. Plusieurs auraient des résultats notables ce qui marquerait une légère avancée. Cependant, tant que des décisions sur les financements internes des pays développés ne seront pas prises par les pays membres, les producteurs africains resteront dans l'impasse.

**Emmanuel de Solère
et Olivia Danis**

(InfoSud)

**Pascal Lamy, directeur général
de l'OMC, après l'échec...**
Photo : Reporters.

